

CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu

Séance du 23 mai 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 23 mai

Le conseil municipal de Saint Geoire en Valdaine, dûment convoqué le 16 mai, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de monsieur Michel Cudet, Maire,

PRESENTS : Michel CUDET, Marie-Cécile CHOLLAT-RAT, Patrice MORTREUIL, Nicole BRESTAZ, Thierry BEAUFORT, David BILLON-LAROUTE, Dominique BARRAT, Marielle BRUNET, Adrien CHOLLAT, Pierre EYMERY, Dominique GOVAERTS, Anthony MAHE, Richard MEYER, Nadine ROUX

POUVOIRS : Jacqueline AYMOZ a donné pouvoir à Marielle BRUNET

SECRETAIRE : Patrice MORTREUIL

En exercice : 17 Présents : 14 Votants : 15

COMPTE RENDU PRECEDENT

Adopté

INFORMATIONS GENERALES

Vous avez tous pris en note les dates des prochains conseils municipaux : 4 juillet et 12 septembre. Elles ont été recalées par rapport aux conseils communautaires du Pays Voironnais et de la manifestation « Ouverture Exceptionnelle ».

RAPPEL : 26 MAI – JOURNEE DE LA FETE DES MERES ... ELECTIONS EUROPEENNES

Les permanences ont été calées et vous ont été transmises. Cécile est en charge de l'articulation – communication pour les élus.

Soyons rigoureux sur l'application des règles, comme à chaque élection. Veillons à ce que rien ne soit remis en cause par les administrés.

Vous devez savoir que dans la mise en place de la transmission dématérialisée des résultats électoraux et de leur sécurisation, la préfecture de l'Isère a retenu la commune de Saint Geoire en Valdaine parmi une dizaine au total dans le département, en tant que pilote pour ce premier essai de niveau national. Nous pouvons en tirer nos conclusions !

En vue du prochain conseil municipal, je vous demande de mener votre réflexion au sujet d'une éventuelle participation de la commune aux coûts de reconstruction de la cathédrale Notre Dame de Paris.

Autres points :

- PCAET : plan climat air énergie territorial pour la période 2019-2025 : vous avez reçu de la part de Pierre Eymery, notre référent, un dossier de fiches actions qui demande la participation de la commune à ce sujet. Votre participation est requise, le sujet est brûlant.
- Pour information, l'inspecteur parisien des ABF nous a rendu visite hier après-midi afin de donner un avis sur le S.P.R. en cours. Il était accompagné de Mmes PRAX et FLEURQUIN. Il ressort que la première mouture du projet est abordée sous le bon angle, que Saint Geoire en Valdaine mérite un label à défendre au niveau de la commission nationale, dont une est prévue en novembre. La qualité du SPR ne dépend pas de la taille du périmètre, la partie environnementale des paysages devra être mieux valorisée. L'usine

de Champet fait partie du patrimoine remarquable à titre industriel. On peut recourir aux outils du PLU pour ce type de patrimoine qui se situe hors périmètre.

- M.S.A.P. : certains d'entre nous m'ont demandé de rappeler les utilités d'une Maison de Services Au Public. Alexandre va donc projeter les éléments permettant de mieux comprendre les tenants et les aboutissants avant de passer à l'ordre du jour.
- Dans le cadre de la revitalisation du centre bourg, une réflexion est à mener sur la réhabilitation du centre bourg pour la décennie à venir. L'état apporte des subventions par le biais de la communauté du pays voironnais dans le cadre du plan national « Bourg centre » et nous ne devons pas rater l'occasion.
- Enfin, le culturel « Ouverture Exceptionnelle » de la semaine dernière a été, me semble-t-il, une réussite par la qualité des programmes proposés, des intervenants, des organisateurs. Pourtant, les difficultés n'ont pas manqué, à commencer par la météo et une quantité innombrable de détails techniques à régler, à commencer par l'obtention des autorisations des propriétaires des locaux. Cette manifestation a permis d'appréhender la superficie réelle de l'ex-pâtisserie. Je remercie, une fois encore, tous les bénévoles impliqués, élus et autres, dont certains des communes environnantes. Je ne cite personne nommément car cette réussite fut une synergie de bonnes volontés rassemblées.
- Parmi les bonnes nouvelles, la buvette de la Combe sera ouverte à compter du 15 juin et régie par M. BERTELLI, du restaurant « la Mangeoire » dans les mêmes conditions financières qu'en 2018. La piscine ouvrira bien à partir du 11 juin à destination des scolaires. Le maître-nageur est toujours Mr HERGOTT.

Décision du Maire :

- ✓ Arrêté du maire daté du 23/05/2019 désignant un avocat (Me Doriane RICCOTI) pour défendre les intérêts de la commune auprès du TGI de Bourgoin-Jallieu dans l'affaire qui l'oppose à la société Epicure Bacchus & Compagnie.

Prochains conseils municipaux : 4/07 et 12/09 à 19h15

POLE ADMINISTRATIF & FINANCIER

✓ Administratif

✓ Tirage au sort des jurés d'assises 2020

La campagne de tirage au sort a débuté pour l'année 2020. Saint Geoire en Valdaine sera centralisateur des candidats pour 7 communes. Pour Saint Geoire en Valdaine, 6 personnes ont été désignées par le tirage sur les listes électorales. Elles seront informées par courrier précisant les démarches à effectuer.

✓ Finances

✓ Tableau des subventions 2019

Dans le cadre du budget primitif 2019, les crédits votés le 21 mars 2019 ne précisait pas le détail des affectations pour les subventions aux associations.

Il est demandé au conseil municipal de valider le montant des aides financières à répartir de la manière suivante :

65748 - Subv. fonct. (privé) - autres organismes	VOTE 2019
Foyer Socio-Educatif CES le GUILLON	50
Coopérative Scolaire Maternelle	200
Coopérative Scolaire Élémentaire	200
Les Amis de l'école	1 000
APEL	500
ASEI (Tullins)	75
Association Coordination retraités Valdaine	100
Vivre encore	300
USV BASKET	2 200
Club Nautique	600
Club Nautique « Fête du 14 juillet »	4 800
Pétanque Club	1 000
USV FOOT	2 000
FUN CAR 3D	500
Ecole de pêche « La Libellule »	400
Chevaux d'AZ « Fête de l'attelage »	300
Amicale Clique	300
La CUIVRERIE	1 000
Ass. Clip & Clap	2 000
Ass. Clip & Clap (Evènementiel 2019)	2 000
Les Val'Daingues	300
Les Val'Daingues « La Valdingue »	3 000
Amicale des Sapeurs-Pompiers	500
Association Enfance et Loisirs la Valdaine Subvention Périscolaire	12 882
FNATH	100
Association des conciliateurs-médiateurs	50
Horizon Valdaine	900
TOTAL	37 257

Décision : adopté à l'unanimité

✓ Tarifs piscine 2019

La piscine sera ouverte du 29 juin au 1^{er} septembre 2019.

TARIF NORMAL (la journée)

- Pour les personnes âgées de 12 ans révolus **4,50€**
- Pour les enfants de 6 ans à 11 ans **2,50€**

TARIF NORMAL (la ½ journée)

- Pour les personnes âgées de 12 ans révolus **2,70€**
- Pour les enfants de 6 ans à 11 ans **1,50€**

TARIF « COLLECTIVITES » (la ½ journée)

- Tarifs en faveur des centres de vacances et groupements à caractère social
 - Matin **1,00€**
 - Après-midi **1,50€**

- Centre de loisirs de St Geoire en Valdaine **Gratuit** (le matin)

TARIF REDUIT

Appliqué de 11h30 à 13h00 et de 17h30 à 19h00

- Adulte **1,50€**
- Enfant **0,70€**

ABONNEMENT

Carte d'abonnement « famille », valable pour 20 entrées au cours de la saison non remboursable

- pour les personnes âgées de 12 ans révolus : 2 cases seront validées par entrée
- pour les enfants de 6 ans à 11 ans : 1 case sera validée par entrée

Tarif unique de la carte **21,00€**

CLUB LOCAL DE NATATION

Gratuit

50 entrées gratuites. Le club devra fournir la liste des adhérents.

ENTREES GRATUITES

Les enfants en dessous de 6 ans peuvent entrer gratuitement à la piscine, mais ils doivent être accompagnés et surveillés par une personne majeure qui elle, s'acquittera normalement de son droit d'entrée.

Décision : adoptés avec une abstention

✓ **Ressources Humaines**

✓ Recrutement saisonniers piscine municipale

La piscine municipale ouvrira du 29 juin au 1^{er} septembre 2019.

Pour cette période, afin d'assurer l'accueil, il y a lieu de recruter, un régisseur titulaire et un régisseur suppléant.

La régie de recettes de la piscine sera assurée du 29 juin au 1^{er} septembre 2019 par un régisseur titulaire, rémunéré selon l'indice de base brut 340, majoré des heures supplémentaires, des heures de dimanches et jours fériés au tarif fixé par le journal officiel de traitement des fonctionnaires,

Du 29 juin au 1^{er} septembre 2019, la suppléance sera assurée par un deuxième régisseur dans les mêmes conditions.

Décision : adopté à l'unanimité

POLE ENVIRONNEMENT – DEVELOPPEMENT DURABLE – URBANISME

✓ Commission Urbanisme du 16 avril 2019

CERTIFICATS D'URBANISME

CUb 38 386 19 20016 – réceptionné le 22 février 2019

Demandeur : AB2C Notaires

Adresse du terrain : route de St Sulpice

Objet : succession Chalumeau / détachement pour création de 2 lots

Section (s) / Parcelle (s) : AW 223

Zonage : Ub

Proposition d'arrêté favorable

CUb 38 386 19 20018 – réceptionné le 13 mars 2019

Demandeur : SCI 2JP

Adresse du terrain : route de St Sulpice

Objet : construction d'une maison individuelle

Section (s) / Parcelle (s) : AW 347

Zonage : Ub

Instruction en cours

CUa 38 386 19 20019 – réceptionné le 28 mars 2019

Demandeur : M^e Caroline Vincent

Adresse du terrain : voie des Jardins du Val d'Ainan

Objet : vente Actis / Balducci

Section (s) / Parcelle (s) : ZA 221

Zonage : Ubb4

CUa 38 386 19 20020 – réceptionné le 4 avril 2019

Demandeur : AB2C Notaires

Adresse du terrain : route de St Sulpice

Objet : vente Budillon-Rabatel/SCI 2JP

Section (s) / Parcelle (s) : AW 221 – AW 335 – AW 347

Zonage : Ub

CUa 38 386 19 20021 – réceptionné le 10 avril 2019

Demandeur : AB2C Notaires

Adresse du terrain : rue Dode de la Brunerie

Objet : vente Lanfrey/Bufet

Section (s) / Parcelle (s) : ZA 201

Zonage : Ub

CUa 38 386 19 20022 – réceptionné le 12 avril 2019

Demandeur : AB2C Notaires

Adresse du terrain : route du Paris

Objet : vente Maritano/Flachez

Section (s) / Parcelle (s) : AL 424

Zonage : Ub

DECLARATIONS PREALABLES

DP 038 386 19 20011 – Réceptionné le 15 mars 2019

Demandeur : Maurice Dorel

Adresse du terrain : route du Roulet

Objet : Détachement de trois lots à bâtir

Section (s) / Parcelle (s) : AN 113

Zonage : Ub

Avis défavorable : dépôt d'un permis d'aménager obligatoire dans le périmètre MH

DP 038 386 19 20012 – Récépissé le 20 mars 2019

Demandeur : Sarl Jacquinot
Adresse du terrain : route du Roulet
Objet : Détachement d'un lot à bâtir
Section (s) / Parcelle (s) : AS 104 – AS 237
Zonage : Ub et AU

DP 038 386 19 20013 – Récépissé le 22 mars 2019

Demandeur : Nicolas Sarrabayrouse
Adresse du terrain : rue Dode de la Brunerie
Objet : construction d'une véranda
Section (s) / Parcelle (s) : ZA 196
Zonage : Ub
Avis favorable de la commission

DP 038 386 19 20014 – Récépissé le 25 mars 2019

Demandeur : World Energy pour le c/ de Charly Koehl-Faber
Adresse du terrain : route des Ailloudières
Objet : panneaux photovoltaïques
Section (s) / Parcelle (s) : AP 117
Zonage : Nha
Avis favorable de la commission

DP 038 386 19 20015 – Récépissé le 29 mars 2019

Demandeur : Anthony Mahé
Adresse du terrain : voie des Communaux
Objet : pose de fenêtres de toit
Section (s) / Parcelle (s) : AB 195
Zonage : Nh
Avis favorable de la commission

DP 038 386 19 20016 – Récépissé le 27 mars 2019

Demandeur : Natacha Morhain
Adresse du terrain : route des Rieux
Objet : construction d'un pool house
Section (s) / Parcelle (s) : AS 301 – AS 352
Zonage :
AS 301 = Ub AS 352 = As
Avis favorable de la commission avec prescriptions (coloris des menuiseries)

DP 038 386 19 20017 – Récépissé le 1^{er} avril 2019

Demandeur : Natacha Morhain
Adresse du terrain : route des Rieux
Objet : remplacement porte de garage par une baie vitrée suite à un cambriolage
Section (s) / Parcelle (s) : AS 301 – AS 352
Zonage :
AS 301 = Ub AS 352 = As
Avis favorable de la commission avec prescriptions (coloris des menuiseries)

DP 038 386 19 20018 – Récépissé le 5 avril 2019

Demandeur : Raymond Drevon-Gaud
Adresse du terrain : route du Bourg
Objet : transformation d'une maison en deux appartements
Section (s) / Parcelle (s) : AM 224 – AM 225 – AM 229
Zonage : Uab1 et Uab2
Instruction en cours

DP 038 386 19 20019 – Récépissé le 9 avril 2019

Demandeur : Raphaël Barroso Pereira
Adresse du terrain : route du Boulongeat
Objet : création muret de clôture, construction d'un garage
Section (s) / Parcelle (s) : AK 35
Zonage : Nhb2
Demande de pièces complémentaires

DP 038 386 19 20020 – Récépissé le 9 avril 2019

Demandeur : Ecole Privée Plampalais

Adresse du terrain : route de St Sulpice

Objet : réfection d'une partie du mur d'enceinte

Section (s) / Parcelle (s) : AW 313

Zonage : Uab1

Instruction en cours

DP 038 386 19 20021 – Récépissé le 12 avril 2019

Demandeur : Commune de St Geoire en Valdaine

Adresse du terrain : route du Bourg

Objet : remplacement des menuiseries

Section (s) / Parcelle (s) : AN 27

Zonage : Ua

Instruction en cours

DP 038 386 19 20022 – Récépissé le 15 avril 2019

Demandeur : SCI Louis

Adresse du terrain : route des Rieux

Objet : réfection pan de toiture/bardage bois/porte de garage sectionnelle

Section (s) / Parcelle (s) : AS 411

Zonage : Ub

Avis défavorable

PERMIS DE CONSTRUIRE

PC 038 386 19 20001 – Récépissé le 1^{er} mars 2019

Demandeur : Dominique Brémont

Adresse du terrain : route du Roulet

Objet : construction d'une maison individuelle

Section (s) / Parcelle (s) : AS 442

Zonage : Ub et Ubb1

Instruction en cours

PC 038 386 19 20002 – Récépissé le 8 mars 2019

Demandeur : Romain Sella

Adresse du terrain : route des Brosses

Objet : rénovation d'une maison

Section (s) / Parcelle (s) : AO 130

Zonage : Nh

Instruction en cours

PC 038 386 19 20003 – Récépissé le 22 mars 2019

Demandeur : Claudine Cerilli

Adresse du terrain : rue Dode de la Brunerie

Objet : construction d'une maison individuelle

Section (s) / Parcelle (s) : ZA 208

Zonage : Ub

Instruction en cours

DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER

M^e Caroline Vincent

Adresse du terrain : 481 voie des Jardins du Val d'Ainan

Section (s) / Parcelle (s) : ZA 221

Pas d'exercice du droit de préemption

AB2C Notaires

Adresse du terrain : route de St Sulpice

Section (s) / Parcelle (s) : AW 221 – AW 335 – AW 347

Pas d'exercice du droit de préemption

AB2C Notaires

Adresse du terrain : rue Dode de la Brunerie

Section (s) / Parcelle (s) : ZA 201

Pas d'exercice du droit de préemption**AB2C Notaires**

Adresse du terrain : route du Paris

Section (s) / Parcelle (s) : AL 424

Pas d'exercice du droit de préemption

✓ Commission Urbanisme du 21 mai 2019

CERTIFICATS D'URBANISME**CUb 38 386 19 20018 – réceptionné le 13 mars 2019**

Demandeur : SCI 2JP

Adresse du terrain : route de St Sulpice

Objet : construction d'une maison individuelle

Section (s) / Parcelle (s) : AW 347

Zonage : Ub

Instruction en cours**CUa 38 386 19 20023 – réceptionné le 17 avril 2019**

Demandeur : AB2C Notaires

Adresse du terrain : route de Grosset

Objet : vente Lemaire / Ugolini – De Cecco

Section (s) / Parcelle (s) : AD 314

Zonage : Nh

CUa 38 386 19 20024 – réceptionné le 17 avril 2019

Demandeur : AB2C Notaires

Adresse du terrain : route de Grosset

Objet : vente Lemaire / Ugolini – De Cecco

Section (s) / Parcelle (s) : AD 349

Zonage : Nhb1

CUa 38 386 19 20025 – réceptionné le 18 avril 2019

Demandeur : AB2C Notaires

Adresse du terrain : Champet

Objet : vente SCI Dauphi Chamval / Bourdis

Section (s) / Parcelle (s) : AH 273 – AH 275 – AH 278 – AH 279

Zonage :

AH 273 = Ue

AH 278 = Ueb4

AH 275 = Ue

AH 279 = Uba

CUa 38 386 19 20026 – réceptionné le 19 avril 2019Demandeur : M^e Didier Hermann

Adresse du terrain : La Fallanchère

Objet : Succession Gilbert Renoud

Section (s) / Parcelle (s) : AW 386

Zonage : Ub

CUa 38 386 19 20027 – réceptionné le 25 avril 2019Demandeur : M^e Emmanuel Perrot

Adresse du terrain : La Lambertière

Objet : Vente Consorts Louvat / Piat-Sartori

Section (s) / Parcelle (s) : ZA 231

Zonage : Ub

CUa 38 386 19 20028 – réceptionné le 25 avril 2019

Demandeur : M^e Emmanuel Perrot
Adresse du terrain : La Lambertière
Objet : vente Consorts Louvat / Cerilli
Section (s) / Parcelle (s) : ZA 232 – ZA 235
Zonage : Ub

CUa 38 386 19 20029 – réceptionné le 2 mai 2019

Demandeur : AB2C Notaires
Adresse du terrain : route de St Sulpice
Objet : vente Budillon-Rabatel / Roulet-Begasse
Section (s) / Parcelle (s) : AV 22 – AV 23
Zonage :
AV 22 = Aa

AV 23 = N espace boisé classé

CUa 38 386 19 20030 – réceptionné le 2 mai 2019

Demandeur : AB2C Notaires
Adresse du terrain : route du Grand Consuoz
Objet : vente Skura-Quinto / Poncet-Eisenstein
Section (s) / Parcelle (s) : AS 288
Zonage : Nh

CUa 38 386 19 20031 – réceptionné le 6 mai 2019

Demandeur : AB2C Notaires
Adresse du terrain : Le Donat
Objet : succession Léon Janon
Section (s) / Parcelle (s) : AR 157
Zonage : As

CUa 38 386 19 20032 – réceptionné le 6 mai 2019

Demandeur : M^e Gaëlle Gojon
Adresse du terrain : route des Mille Martyrs
Objet : vente Rabatel Vicat / Delphine-Poulat
Section (s) / Parcelle (s) : AK 11
Zonage : Uba

CUa 38 386 19 20033 – réceptionné le 9 mai 2019

Demandeur : M^e Dominique Jacquot
Adresse du terrain : route de St Sulpice
Objet : vente Mule / Brunjail
Section (s) / Parcelle (s) : AW 388 – AW 390
Zonage : Ub

CUa 38 386 19 20034 – réceptionné le 16 mai 2019

Demandeur : AB2C Notaires
Adresse du terrain : voie du 8 mai 1945
Objet : vente Zulian / Vailleux
Section (s) / Parcelle (s) : AW 142 – AW 143
Zonage : Ub

CUa 38 386 19 20035 – réceptionné le 20 mai 2019

Demandeur : M^e Jérôme Vincent
Adresse du terrain : route de St Sulpice
Objet : servitude Siega/Ogec
Section (s) / Parcelle (s) : AW 313
Zonage : Uab1

DECLARATIONS PREALABLES

DP 038 386 19 20012 – Récépissé le 20 mars 2019

Demandeur : Sarl Jacquinot

Adresse du terrain : route du Roulet

Objet : Détachement d'un lot à bâtir

Section (s) / Parcelle (s) : AS 104 – AS 237

Zonage : Ub et AU

Refus du 14/05/2019 -- > périmètre ABF : soumis à Permis d'Aménager

DP 038 386 19 20018 – Récépissé le 5 avril 2019

Demandeur : Raymond Drevon-Gaud

Adresse du terrain : route du Bourg

Objet : transformation d'une maison en deux appartements

Section (s) / Parcelle (s) : AM 224 – AM 225 – AM 229

Zonage : Uab1 et Uab2

Avis défavorable de la commission : local commercial ne peut pas être transformé en habitation (article Ua1 du PLU)

DP 038 386 19 20019 – Récépissé le 9 avril 2019

Demandeur : Raphaël Barroso Pereira

Adresse du terrain : route du Boulongeat

Objet : création muret de clôture, construction d'un garage

Section (s) / Parcelle (s) : AK 35

Zonage : Nhb2

Demande de pièces complémentaires

DP 038 386 19 20020 – Récépissé le 9 avril 2019

Demandeur : Ecole Privée Plampalais

Adresse du terrain : route de St Sulpice

Objet : réfection d'une partie du mur d'enceinte

Section (s) / Parcelle (s) : AW 313

Zonage : Uab1

Avis défavorable de l'architecte des bâtiments de France

DP 038 386 19 20021 – Récépissé le 12 avril 2019

Demandeur : Commune de St Geoire en Valdaine

Adresse du terrain : route du Bourg

Objet : remplacement des menuiseries

Section (s) / Parcelle (s) : AN 27

Zonage : Ua

Avis favorable de l'architecte des bâtiments de France

DP 038 386 19 20023 – Récépissé le 16 avril 2019

Demandeur : Claude Ruat

Adresse du terrain : route de St Sulpice

Objet : ravalement des façades

Section (s) / Parcelle (s) : AW 203

Zonage : Ub

Avis favorable de l'architecte des bâtiments avec prescriptions

Avis favorable de la commission

DP 038 386 19 20024 – Récépissé le 30 avril 2019

Demandeur : Delphine Chapelle

Adresse du terrain : route du bourg

Objet : ravalement des façades – mise en peinture de volets et dépassées de toiture

Section (s) / Parcelle (s) : AM 106

Zonage : Uab1

Avis favorable de l'architecte des bâtiments de France

Avis favorable de la commission

DP 038 386 19 20025 – Récépissé le 3 mai 2019

Demandeur : Catherine Ducloy

Adresse du terrain : route du Bourg

Objet : réfection de la toiture

Section (s) / Parcelle (s) : AM 195

Zonage : Uab1

Demande de pièces complémentaires sollicitées par l'architecte des bâtiments de France

DP 038 386 19 20026 – Récépissé le 9 mai 2019

Demandeur : Natacha MORHAIN

Adresse du terrain : route des Rieux

Objet : création d'une pergola en bois

Section (s) / Parcelle (s) : AS 301

Zonage : Ub

Avis favorable de la commission

DP 038 386 19 20027 – Récépissé le 13 mai 2019

Demandeur : France Eco Solaire pour le compte de Thierry Angebaud

Adresse du terrain : route des Hôpitaux

Objet : installation de 120 panneaux solaires

Section (s) / Parcelle (s) : AC 245

Zonage : Nhe

Instruction en cours

DP 038 386 19 20028 – Récépissé le 14 mai 2019

Demandeur : Commune

Adresse du terrain : montée des Trois Pierres

Objet : aménagement de la Montée des Trois Pierres

Instruction en cours

DP 038 386 19 20029 – Récépissé le 20 mai 2019

Demandeur : Raphaël Fayolle

Adresse du terrain : place André Chaize

Objet : changement de destination d'un local existant / modification de l'aspect extérieur (ouvertures)

Section (s) / Parcelle (s) : AN 186

Zonage : Ua

Instruction en cours

DP 038 386 19 20030 – Récépissé le 21 mai 2019

Demandeur : Aurélien Deschildre

Adresse du terrain : chemin du Fourrier

Objet : transformation d'une porte et fenêtre en baie vitrée

Section (s) / Parcelle (s) : AT 223

Zonage : Ne

Avis favorable de la commission

PERMIS DE CONSTRUIRE

PC 038 386 19 20001 – Récépissé le 1^{er} mars 2019

Demandeur : Dominique Brémont

Adresse du terrain : route du Roulet

Objet : construction d'une maison individuelle

Section (s) / Parcelle (s) : AS 442

Zonage : Ub et Ubb1

Instruction en cours – pièces complémentaires sollicitées par le service instructeur

PC 038 386 19 20002 – Récépissé le 8 mars 2019

Demandeur : Romain Sella

Adresse du terrain : route des Brosses

Objet : rénovation d'une maison

Section (s) / Parcelle (s) : AO 130

Zonage : Nh

Instruction en cours – pièces complémentaires sollicitées par le service instructeur

PC 038 386 17 20003-M01 – Récépissé le 19 mars 2019

Demandeur : Eric Pimienta / Claire Maillot

Adresse du terrain : chemin du Fourrier

Objet : modification de l'orientation de la maison, des ouvertures, des côtes extérieures et de l'entrée du terrain

Section (s) / Parcelle (s) : AV 199

Zonage : Ne

Arrêté défavorable délivré le 14 mai 2019

PC 038 386 19 20003 – Récépissé le 22 mars 2019

Demandeur : Claudine Cerilli

Adresse du terrain : rue Dode de la Brunerie

Objet : construction d'une maison individuelle

Section (s) / Parcelle (s) : ZA 208

Zonage : Ub

Arrêté favorable délivré le 20 mai 2019

PC 038 386 19 20004 – Récépissé le 17 mai 2019

Demandeur : Florian Charvet

Adresse du terrain : impasse de Paradis

Objet : démolition d'un bâtiment agricole existant et reconstruction en lieu et place d'un bâtiment de stockage

Section (s) / Parcelle (s) : AC 14

Zonage : Nh

Instruction en cours

DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER

AB2C Notaires

Adresse du terrain : Champet

Section (s) / Parcelle (s) : AH 273 – AH 275 – AH 278 – AH 279

Pas d'exercice du droit de préemption

Office Notarial La Tronche

Adresse du terrain : rue Dode de la Brunerie

Section (s) / Parcelle (s) : ZA 231

Pas d'exercice du droit de préemption

Office Notarial La Tronche

Adresse du terrain : rue Dode de la Brunerie

Section (s) / Parcelle (s) : ZA 232 – ZA 235

Pas d'exercice du droit de préemption

M^e Dominique Jacquot

Adresse du terrain : route de St Sulpice

Section (s) / Parcelle (s) : AW 388 – AW 390

Pas d'exercice du droit de préemption

M^e Didier Hermann

Adresse du terrain : route des Mille Martyrs

Section (s) / Parcelle (s) : AK 11

Pas d'exercice du droit de préemption

AB2C Notaires

Adresse du terrain : voie du 8 mai 1945

Section (s) / Parcelle (s) : AW 142 – AW 143

Pas d'exercice du droit de préemption

TGI de Bourgoin-Jallieu

Adresse du terrain : route de Grosset

Section (s) / Parcelle (s) : AD 348 – AD 350

Pas d'exercice du droit de préemption

POLE ETUDES – TRAVAUX – PROJET

- ✓ SEDI : Travaux sur réseaux de distribution publique d'électricité – Poste le « Roulet »

A la suite de notre demande, le Syndicat des Energies du Département de l'Isère (SEDI) a étudié la faisabilité des travaux de renforcement poste « LE ROULET ».

Après étude, le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Prix de revient prévisionnel : 13 773 €
Financements externes : 11 444 €
Contribution prévisionnelle globale: 2 330 €

La contribution aux investissements qui sera établie par le SEDI à partir du décompte final de l'opération et constitutive d'un fonds de concours d'un montant prévisionnel maximum total de : 2 125 €.

Décision : adopté à l'unanimité

POLE SCOLAIRE – CULTURE

- ✓ Points d'information de la commission Scolaire

- L'absence de certains personnels nécessite une réorganisation jusqu'à la fin de l'année scolaire. Les agents présents suppléent. L'accompagnement des élèves à l'arrivée du transport à la Combe vers l'école Val'Joie est pris en charge par des élus volontaires et disponibles.

- Une réunion à l'école Val'Joie est prévue le vendredi 24 mai à 12h pour évaluer les besoins informatique et les travaux à effectuer pour la rentrée 2019.

- Le comité de pilotage du PEdT (Projet Educatif de Territoire) se réunira le lundi 27 mai à 18h en mairie.

- ✓ Points d'information de la commission Culture

- Un retour est fait de l'évènement « Ouverture Exceptionnelle » qui s'est déroulé durant la dernière quinzaine sur 9 lieux de la Valdaine. Une réussite pour ce 3^{ème} projet intercommunal. Une expérience très riche entre les acteurs. C'est encourageant au regard des efforts consentis par toutes et tous.

- La manifestation « Bien l'bourgeon », organisée sur le site de la Martinette et de la brasserie n'a pas été épargnée par les conditions météorologiques mais a été tout de même un succès en présence d'intervenants de grande qualité. Une équipe très dynamique, respectueuse des lieux.

- Une rencontre-réflexion est prévue avec les responsables du réseau de lecture publique du Pays Voironnais pour envisager les évolutions du service. Une remarque est faite sur le manque de visibilité, lisibilité, de la bibliothèque de Saint Geoire en Valdaine. Cet axe doit être pris en compte dans les projets d'aménagements.

INTERCOMMUNALITE – SYNDICATS

- ✓ Commission Environnement du 14/05/2019
Rapport de Pierre EYMERY et Patrice MORTREUIL
- ✓ Commission Mobilité du 15/05/2019
Rapport de Dominique GOVAERTS

- ✓ Plan Climat Air Energie Territorial : proposition d'une participation communal
Intervention de Pierre EYMERY

Le Plan Climat Air Energie Territorial élaboré par le Pays Voironnais, pour être efficace, nécessite une implication forte des acteurs du territoire : communes, habitants, entreprises. Saint Geoire en Valdaine, comme chaque commune, a été appelée à proposer des contributions qui feront l'objet d'un engagement lors du forum public du 3 juin à Voreppe.

Contexte : La Communauté d'agglomération du Pays Voironnais a délibéré favorablement sur l'arrêt de son nouveau Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) pour la période 2019-2025 lors du Conseil communautaire du 26 février dernier.

Afin d'agir efficacement dans la lutte contre le réchauffement climatique, cette nouvelle feuille de route s'attache à traiter du territoire dans son intégralité et à mobiliser l'ensemble de ses composantes. En ce sens, le Pays Voironnais souhaite impliquer ses partenaires dans la mise en œuvre du PCAET (Communes, habitants, entreprises...). Les 31 communes du territoire ont donc été identifiées comme pilotes et/ou partenaires de 16 des 25 actions du PCAET (cf tableau communiqué par mail).

Extrait de l'allocution de Dominique Parrel (Vice-président environnement), lors du conseil communautaire du 26 février 2019

*« **Le plan n'est pas uniquement celui du Pays Voironnais, mais aussi celui de l'ensemble du territoire dans lequel chaque commune a son rôle à jouer. A ce titre, nous organiserons d'ici l'été prochain un second forum au cours duquel une signature partenariale du PCAET sera demandée à l'ensemble des acteurs impliqués.***

*Je compte ainsi sur vous pour **prendre conscience de l'importance de cet instant, j'ose dire presque grave, pour l'avenir de notre territoire et de ses habitants. Beaucoup de nos concitoyens attendent une réaction de leurs élus sur ce sujet ; il suffit de constater les réactions de nos habitants, également en France et à travers le monde... J'en appelle à votre conscience collective et votre mobilisation active autour de ce PCAET.***

*Je terminerai en rappelant que le monde a progressé grâce aux actions, dites impossibles au départ, mais finalement réalisées. Alors avant de vous exposer les grandes lignes du projet de PCAET, je vous laisse méditer sur une citation de Charles Darwin qui disait: « **Les espèces qui survivent ne sont pas les espèces les plus fortes, ni les plus intelligentes, mais celles qui s'adaptent le mieux aux changements.** »*

La commune de St Geoire en Valdaine pourrait opportunément se positionner sur des projets communaux en fonction de différentes actions du PCAET sur lesquelles notre commune peut avoir un rôle à jouer. Par exemple: en matière de commande publique, de déplacements, de rénovations des bâtiments publics, d'énergies renouvelables, d'urbanisme et d'aménagement, de préservation de la biodiversité, etc.

Il est donc proposé aux conseillers de valider le principe d'une participation au PCAET sur des points d'action à valider ultérieurement en groupe de travail. Les volontaires pour participer à ce groupe de travail sont appelés à se manifester.

Avis favorable à l'unanimité.

- ✓ CAPV – Fonds de concours petites communes – demande de subvention pour les aménagements de l'école Val'Joie

Le conseil communautaire du Pays Voironnais a approuvé, lors de sa séance du 31 janvier 2018, le principe d'une aide spécifique aux communes de moins de 3 500 habitants pour 3 ans de 2018 à 2020.

Le règlement de ce fonds a été mis à jour et approuvé lors du conseil communautaire du 26 février 2019. Il précise que seuls les projets d'investissement sont éligibles sur la base de dépenses HT avec un minimum de dépenses de 2 000 € HT. La part d'autofinancement de la commune doit représenter 20 % minimum du coût total de l'opération. Enfin le fonds de concours ne peut dépasser 50 % du reste à charge HT de la commune.

Dans ce contexte, la commune souhaite solliciter le Pays Voironnais pour le projet d'aménagements de l'école Val'Joie comprenant l'accessibilité et l'équipement informatique des classes.

Décision : adopté à l'unanimité